



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-21339>

Département(s) de publication : **91, 77, 94**

Annonce n° **24-21339**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : SYAGE

Correspondant : COLAS Romain, Président

Adresse : 17 rue Gustave Eiffel, 91230 MONTGERON

Coordonnées :

Téléphone : 0169837200

Courriel : service.marches@syage.org

Adresse internet : <http://www.syage.org>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Assistance à maîtrise d'ouvrage technique (AMO) sur un chantier de modernisation d'un clapet de régulation hydraulique (moulin de Brunoy, Essonne)

Lieu d'exécution : 28 rue du Pont Perronet, 91800 Brunoy

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Après une visite subaquatique réalisée en juin 2022, il a été relevé le mauvais état des joints du clapet et des lames du batardeau en amont de la roue du moulin privé. Les travaux sur lesquels l'AMO assistera le SyAGE concernant uniquement le clapet dont le SyAGE est gestionnaire consistent donc en un curage de la zone amont du clapet et du moulin (soit 195m²) après une mise à sec progressive par abaissement du clapet et via la mise en place d'un batardeau provisoire, puis la mise en place d'un batardeau en amont du clapet afin de faciliter son entretien. Après la mise en place du batardeau, une auscultation du clapet et du vérin sera réalisée, les joints du clapet seront changés. Les principales missions attendues de l'AMO sont : - Avis sur l'analyse des offres et sur l'offre retenue, - Pilotage et rédaction des comptes-rendus des réunions de chantier hebdomadaires (inscrit au bordereau des prix unitaires) ; - Agrément des documents techniques (études et plans d'exécution) et vérification de leur conformité au projet avec rendu de fiches d'observations formalisées ; - Assistance du maître d'ouvrage pour les opérations de réception des travaux. L'ensemble des attentes est formulé au cahier des charges

Refus des variantes.

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Le marché est financé sur les fonds propres du SyAGE, budget principal M57. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s), seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. Dans le cadre de la facturation électronique, la date de réception des factures est déterminée conformément à l'article R.2192-15 du code de la commande publique. Elle correspond à la date de notification au pouvoir adjudicateur du message électronique l'informant de la mise à disposition de la facture sur ce portail. Le défaut de paiement dans les délais prévus fait courir de plein droit et sans autre formalité les intérêts moratoires au bénéfice du titulaire ou de son sous-traitant s'il est payé directement. Le taux des intérêts moratoires est le taux de la B.C.E augmenté de huit (8) points. Les intérêts moratoires sont appliqués au montant des sommes dues en T.T.C. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, due pour tout retard de paiement, en sus des intérêts moratoires, est fixé à quarante (40) euros

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Les opérateurs économiques sont autorisés à se porter candidat sous forme de groupement solidaire ou de groupement conjoint, sous réserve du respect des règles relatives à la concurrence. Les candidats ne peuvent présenter plusieurs offres à un même marché en agissant à la fois : - en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, - en qualité de membres de plusieurs groupements

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 13/03/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 2 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 24-03

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Code NUTS : FR104 Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels : Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents : 13/03/2024 à 12:00 Documents payant : NON Modalités d'ouverture des offres : Date: 13 mars 2024 Lieu : SyAGE Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : NON Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles, 56 avenue de Saint Cloud 78011 Versailles Tél : 0139205400 Fax : 0139205487 Mel : greffe.ta-versailles@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Greffe du Tribunal Administratif de Versailles 56 avenue de Saint Cloud 78011 Versailles Cedex Ce marché est traité : - Pour partie à prix global et forfaitaire dont les prestations concernées figurent à la Décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF). Le titulaire est engagé sur ce prix global et forfaitaire figurant au total de la DPGF pour exécuter les éléments de missions qui y figurent. - Pour partie à prix unitaires, exécutée par l'émission de bons de commande au fur et à mesure de l'apparition des besoins, dans la limite d'un montant maximum fixé à 18 000 euros HT. Les prestations réglées par des prix unitaires figurent au Bordereau des prix unitaires (B.P.U.) auxquelles sont appliquées les quantités réellement exécutées. La mission de l'AMO démarre lors de la consultation des entreprises à compter de mi-mars 2024 et s'achèvera entre décembre 2024 et décembre 2025 selon les conditions hydrauliques. Les travaux seront phasés comme suit : - Préparation de chantier : à compter de l'attribution du marché de travaux soit juin 2024 - Phase 1 : À compter de septembre 2024 pour 6 semaines : désenvasement, mise en place du batardeau et test. - Phase 2 : À compter du 20 octobre 2024 jusqu'à fin décembre ou au printemps 2025 si conditions météorologiques défavorables : travaux d'entretien, reprise des joints du clapet et forages pour sondes CIEMA

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Madame QUEVREUX

Coordonnées :

Téléphone : 0169837253

Adresse internet : <http://www.marches-publics.info>

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/02/2024